



CÔTES D'ARMOR



5,6 ET 7 AVRIL 2023 À SAINT-BRIEUC (22)

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS CÉDEX 05

Tél : 01 44 41 48 55

Site UGSEL : www.ugsel.org - Courriel : ugsel22@e-c.bzh



Côtes d'Armor
le Département



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ORGANISATEUR	Comité UGSEL COTES D'ARMOR et Lycée Saint Pierre SAINT-BRIEUC 7 rue Jules Verne CS 30222 - 22002 Saint-Brieuc Cedex 01
CONTACTS	<p>↳ BOUMEDIENE Stéphanie Secrétaire départementale (administratif) Courriel : ugsel22@enseignement-catholique.bzh Tél : 02.96.43.85.15</p> <p>↳ JOSSET Eric (technique) Lycée Saint Pierre Saint-Brieuc 06-67-44-46-77</p>
DATES	05, 06 et 07 avril 2023
ACCUEIL Mercredi 05 avril	<p>Mercredi 05 avril 2023 de 16h30 à 18h30 Lycée Saint-Pierre, 16 rue Saint Pierre 22000 SAINT-BRIEUC Parking sur la cour du lycée (sauf cars) 18h30 apéro des régions (chaque délégation amène une spécialité)</p>
LIEUX DE COMPETITION	<p>Gymnase BEAUFEUILLAGE – 20 rue Anatole France - 22000 SAINT-BRIEUC (jeudi) Salle du Lycée Saint-Pierre – 16 rue Saint Pierre – 22000 SAINT-BRIEUC (vendredi)</p>
ACCES ET PARKING	<p>Parking près de la salle BEAUFEUILLAGE Salle du lycée</p>
RESTAURATION	<p>Déjeuners sur le lieu de la compétition Tarifs panier-repas 6€10 La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du questionnaire et sera effective à réception du paiement pour mercredi 30 mars 2023, délai de rigueur. Pas de remboursement possible des repas réservés.</p>
HEBERGEMENT	La liste des hôtels est en ligne sur le site de l'UGSEL NATIONALE.
DROIT D'ENGAGEMENT	12 € par joueur et arbitre.
QUESTIONNAIRE	<p>A renvoyer à l'UGSEL 22 IMPERATIVEMENT par courriel pour le mercredi 30 mars 2023 (ugsel22@enseignement-catholique.bzh), puis par envoi postal avec le règlement pour le vendredi 01 AVRIL 2023.</p> <p>UGSEL 22 - 7 rue Jules Verne - CS 30222 - 22 002 Saint-Brieuc Cedex 01</p>
SERVICE MEDICAL	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une petite trousse. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services hospitaliers locaux. Apporter vos bandes adhésives et bombes de froid.
NOTE IMPORTANTE	<p>Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement des compétiteurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hôtels, l'établissement d'accueil ou les gymnases.</p> <p>L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.</p>
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposée par l'Ugsel Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute).
SOUVENIR	Un cadeau souvenir sera offert à chaque participant.
BUVETTE	Sur place, boissons chaudes et froides, friandises.
BALLONS ET HYDRATATION	<p>Chaque équipe utilise ses ballons pour l'échauffement. L'arbitre choisira pour les matchs les meilleurs ballons proposés.</p> <p>Nous demandons à chaque joueur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</p>

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2020/2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
 Attention : chaque joueuse doit posséder un maillot avec un numéro devant

REPRESENTANT BUREAU NATIONAL

DELEGUES SPORTIFS

RESPONSABLE DES JEUNES ARBITRES

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive.

LICENCES

Présentation des licences sportives et licence encadrement sur le temps de l'accueil le mercredi 05 avril.

Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.

TIRAGE AU SORT

Le mercredi 05 avril 2023 lors de la réunion technique (18h30-19h30)

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs

ARBITRAGE

Il sera assuré par des jeunes arbitres officiels.

Les équipes versent une caution de 300 €.

La caution sera restituée en fin de championnat aux équipes qui auront présenté un jeune arbitre dûment validé.

COMMISSION REGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE

Conformément à l'article 20, des règlements généraux de l'UGSEL : « Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés ».

Lire également les articles 17, 18 et 19 des règlements généraux.

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.


UGSEL

 Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.


ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 05 AVRIL 2023

- **16H30 - 18H00 :**
 - Accueil des équipes au lycée Saint-Pierre Saint-Brieuc
- **18H00 :**
 - Réunion technique et tirage au sort
- **18H30 :**
 - Pot des régions (chaque délégation amène une spécialité)

JEUDI 06 AVRIL 2023

- **7H45 :**
 - Ouverture de la salle BEAUFEUILLAGE
- **8H30 - 18H30 :**
 - Matches en continu
- **A PARTIR 11H30 :**
 - Distribution des paniers repas
- **18H30 :**
 - Fin de la première journée

VENDREDI 07 AVRIL 2023

- **7H30 :**
 - Ouverture de la salle St Pierre
- **8H - 13H00 :**
 - Matches en continu de la 7^{ème}/8^{ème} place à la finale
- **13H15 :**
 - Remise des récompenses
- **A PARTIR 11H30 :**
 - Distribution des paniers repas



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.